



Problème états des lieux + caution.

Par **Claire69**, le **20/02/2013** à **15:24**

Bonjour,

Je viens ici car j'ai un problème avec mon ancien propriétaire (particulier à particulier...). Nous avons quitté notre logement le 15 janvier 2013, cependant notre préavis allé jusqu'au 1er mars 2013.

Mon conjoint a procédé à l'état des lieux avec notre ancien propriétaire le 1er février, il y avait 3 trous dans la chambre + 2 coins de mur abîmé par notre chaton, un trou dans le mur de notre patio (terrasse extérieure) y a été également spécifié. (cependant le patio n'a jamais été indiqué dans l'état des lieux d'arrivée que nous avons signé.) Mon conjoint a signé cet état des lieux de départ malgré le fait que le patio soit spécifié.

Aujourd'hui, je reçois une lettre recommandée qui m'explique les choses suivantes "qu'un devis a été fait pour réparer ces dégâts et qu'il est élevé à 843,10€ et que nous devons également réglé la facture d'eau qui s'élève à 180€ (ça, je suis d'accord). Etant donné que notre caution était de 650€, il nous reste à leur devoir la somme de 373,18€."

Mes interrogations sont les suivantes :

_le devis de 843,10€ nous a été adressé, cependant quand je recherche l'entreprise sur internet ou sur les pages jaunes, avec l'adresse indiqué sur le devis, aucune trace de celle... Mais je trouve à la place une personne avec le même nom que mon propriétaire. J'ai donc téléphoné au numéro indiqué sur les pages jaunes mais je tombe sur le répondeur d'un particulier... Fausse entreprise? Faux devis? Arnaque?

_je suis d'accord de payer ma facture d'eau, bien entendu, mais cette dernière est une facture que lui même a fait via informatique et non pas une facture de la société des eaux... Fausse facture?

_puis-je faire appel à un expert pour faire un nouvel état des lieux? est ce compris dans mon

assurance logement?

Je m'excuse du "pavé" que je viens d'écrire mais je suis très énervée car ce n'est pas la 1ère crasse que ce propriétaire nous fait et je n'avais pas prévu de payer une telle somme !!

Merci d'avance pour vos réponse.